

F.S.U. 28

3 rue Louis Blériot

28 300 Champhol

Tel : 02/37/21/23/96

Fax : 02/37/21/39/89

E-Mail : fsu28@fsu.fr

« Rythmes scolaires : pour la réussite de tous les jeunes »

Telle est l'ambition de la FSU, réaffirmée dès le 8 juin, suite à l'annonce, par le ministre de l'éducation nationale, de la mise en place d'une « Conférence nationale sur les rythmes scolaires » et à l'installation de son comité de pilotage. La réussite des élèves est la préoccupation première de la FSU dans ce débat, et nous voulons croire qu'elle est partagée par l'ensemble des parties concernées.

Nous ne pouvons néanmoins entamer notre réflexion sans revenir brièvement sur le poids du contexte, avec notamment une politique éducative tout entière tendue vers les suppressions massives de postes dans la fonction publique d'Etat, l'éducation nationale étant la cible principale vu son poids en termes de personnels. Le débat sur les rythmes ne saurait donc être utilisé pour trouver de nouveaux « gisements » de moyens à récupérer.



Alors que les attentes sociales vis à vis de l'école sont de plus en plus grandes et que les pressions sont de plus en plus fortes sur les jeunes eux-mêmes, il serait illusoire de penser que la réussite scolaire pourrait se régler par la seule question des rythmes scolaires.

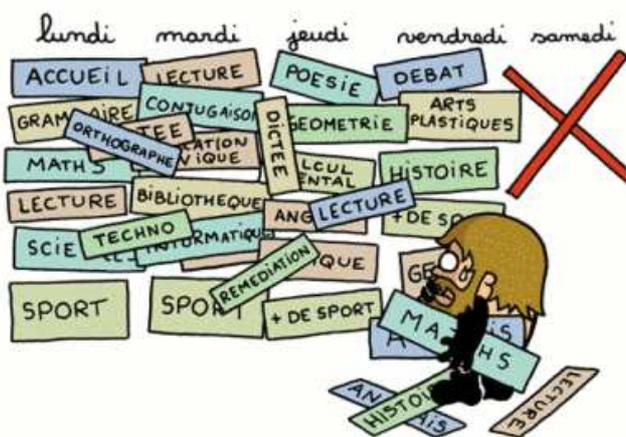
Que penser par ailleurs d'un débat national sur les rythmes scolaires qui ne donne ni à la principale fédération syndicale de l'éducation nationale ni à aucun syndicat enseignant, ni à aucun représentant des parents d'élèves ou des lycéens, une place dans un comité de pilotage

pourtant largement ouvert à des organismes et personnalités représentant des intérêts divers, parfois importants, mais pour beaucoup assez éloignés du monde de l'éducation ? Les décisions seraient-elles déjà prises ?



La FSU prendra cependant toute sa place à tous les niveaux dans ce débat. Notre réflexion sur la question des rythmes est principalement guidée par les axes suivants :

- **Rythmes scolaires et rythmes de vie des enfants et des jeunes : une problématique complexe.**
- **Ne pas nier certaines évidences.**
- **Les rythmes scolaires ne sont pas responsables de toutes les difficultés des élèves et du système éducatif. Il faut d'abord mettre les contenus et les pratiques au cœur de la réflexion.**
- **La place des enseignants et de l'ensemble des personnels dans ce débat.**



Rythmes scolaires et rythmes de vie des enfants et des jeunes : une problématique complexe

Il convient de lier la question des rythmes scolaires à celle plus générale des rythmes de vie des enfants et des jeunes. Par exemple, la fatigue des élèves, dont il est beaucoup communément rendu responsable, est souvent due à une insuffisance du temps de repos et de sommeil : coucher trop tardif (TV, vie sociale des familles, jeux d'écrans divers ...), réveil très matinal (travail des parents et accueil à l'école parfois dès 7h30, ramassage scolaire), excès d'activités extrascolaires culturelles et sportives, ... peuvent être responsables de cette fatigue qui rend plus aléatoires l'attention à l'école, les apprentissages et la réussite

scolaire.

Autres facteurs de fatigue, l'environnement (bruit, espace), la qualité des locaux scolaires, les conditions de la restauration, les conditions d'apprentissage des élèves (une classe de 30 élèves est plus bruyante et plus fatigante qu'un groupe réduit)...

Dans le même esprit, il convient de lier la problématique des rythmes scolaires au « temps de travail » global des élèves, incluant outre les heures de classe ou de cours, le travail à la maison (les leçons et les devoirs). C'est un élément très important, car très discriminant en terme de réussite scolaire.

Or des dispositifs d'aide aux élèves (aide personnalisée à l'école primaire, accompagnement personnalisé

au lycée) sont mis en place sur le temps scolaire ces dernières années au prix d'une réduction des horaires d'enseignements, sans constituer une réponse pertinente aux difficultés. Ce n'est pas en réduisant les heures d'enseignement qu'on peut assurer la réussite des élèves.

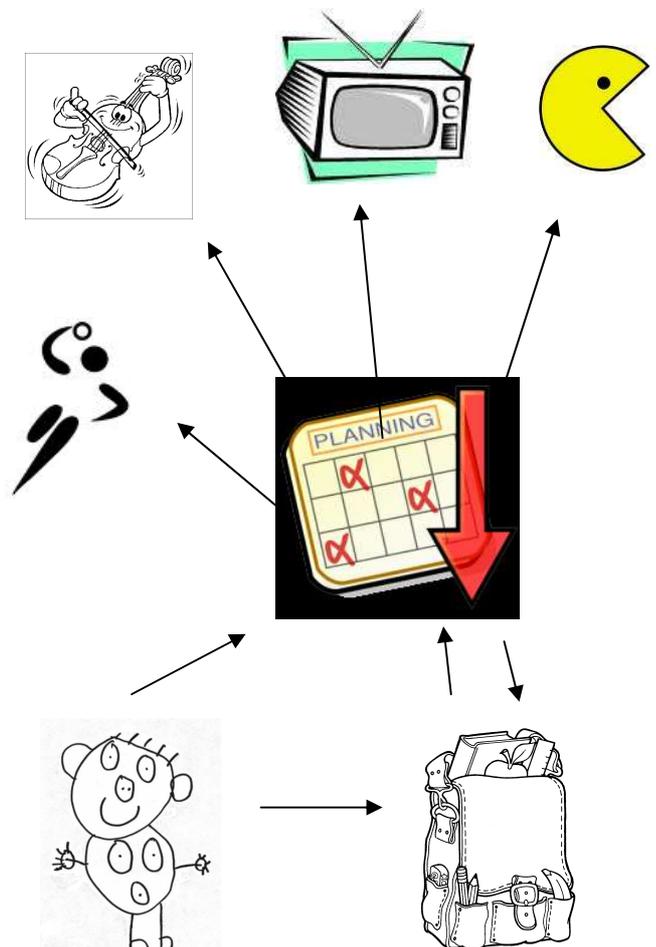
L'accompagnement éducatif, tel qu'il est mis en place dans les collèges ainsi que dans les écoles en éducation prioritaire, est un dispositif aux contenus mal définis : il faut penser l'organisation du temps périscolaire dans le cadre d'une réflexion sur le temps global de l'enfant et de l'adolescent et en articulation avec celle du temps scolaire.

Ne pas nier certaines évidences

La volonté de traiter de pair rythmes scolaires et rythmes de vie n'a pas pour fonction d'exonérer le système éducatif de ses responsabilités et de passer sous silence ses carences.

Certaines évidences s'imposent : les emplois du temps compliqués des collégiens et lycéens conduisent souvent à une répartition très inégale des cours dans la journée comme dans la semaine ; certaines séances d'enseignement sont peu profitables (de 17 à 18h par exemple) ; la semaine actuelle de 4 jours dans le premier degré fait l'unanimité contre elle ; le 1er trimestre est trop long et le zonage des vacances d'hiver et de printemps ne permet pas l'alternance 7-2 pourtant reconnue comme étant la mieux adaptée ; le temps et les conditions de la pause méridienne ne permettent pas toujours un vrai moment de détente ; bon nombre d'élèves sont peu concentrés le vendredi après-midi et mettent du temps à se reconcentrer le lundi ; ils ont aussi besoin de temps pour remobiliser leurs connaissances après 2 mois de vacances l'été.

Une réflexion sérieuse est donc nécessaire pour que l'organisation de l'école (journée, semaine et année scolaire) et son cadre de fonctionnement soient pensés dans l'intérêt des élèves.



Les rythmes scolaires ne sont pas responsables de toutes les difficultés des élèves et du système éducatif. Il faut d'abord mettre les contenus et les pratiques au cœur de la réflexion.

Nul ne peut donc contester la nécessité d'améliorer les rythmes de vie et de travail des élèves dans la perspective d'une meilleure réussite de tous. Cependant, le discours ministériel, largement repris par les médias, tend à laisser penser que « les rythmes » sont les principaux, voire les uniques responsables de l'échec scolaire d'un nombre important d'élèves. Or, les rythmes scolaires ne sont qu'un facteur parmi d'autres de la réussite ou de l'échec.

S'intéresser à la fatigue des élèves et à leur capacité d'attention suppose certes de considérer leurs « temps de vie » de façon globale (heures de cours, leçons, devoirs, mais aussi loisirs, vie familiale et sociale...). Mais on ne peut s'exonérer d'une interrogation sur les contenus d'enseignement qu'on leur propose, leurs conditions de travail au sein de la classe (effectifs, travail trop souvent en classe entière), l'articulation entre le travail dans et hors la classe...

Un système idéal ne serait-il pas celui où l'élève aurait sinon terminé, ou du moins bien avancé son travail scolaire à la sortie du collège, du lycée, quitte à passer plus de temps en classe, mais dans des conditions (temps pour apprendre, pour faire, pour réinvestir...) qui lui permettent de mieux entrer dans les apprentissages et de réaliser tout ou partie du travail personnel donné en prolongement des cours ?

L'éclairage apporté par les chrono-biologistes peut être intéressant : aucun n'est favorable à la concentration de

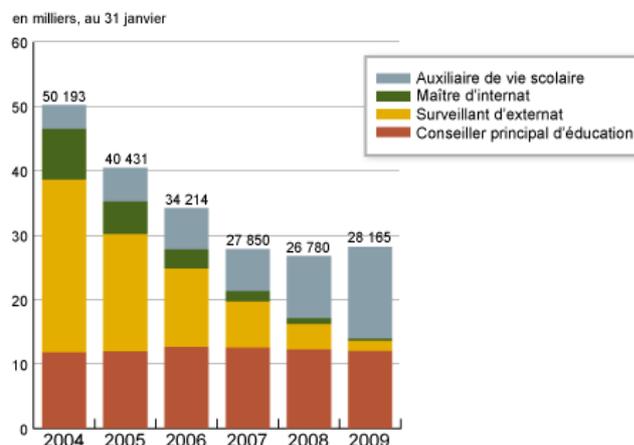
cours le matin ; ils conseillent tous de tenir compte de la rythmicité de la vigilance pour organiser la journée scolaire. Mais c'est aussi et surtout une question de pédagogie : la question essentielle n'est-elle pas de définir les conditions à réunir, quelle que soit la discipline enseignée, pour que les élèves soient mis en situation de profiter au mieux du temps passé en classe ? Cela implique de faire alterner les modes de mise en activité des élèves avec des travaux en classe complète, mais aussi en groupes restreints, voire en petits groupes, avec plus d'activités expérimentales, de travaux pratiques, d'éducation physique et sportive, de pratique artistique, avec des moments de concentration, de réalisation, de prise d'initiative, ... et de détente.

Rappelons que ce sont toutes les disciplines qui concourent à la formation complète de chaque individu : à ce titre, les enseignements artistiques et l'EPS doivent demeurer des enseignements à part entière dans le cadre du

temps scolaire. Il faut à l'évidence repenser l'organisation du système éducatif, non pas dans le sens de « moins d'école » mais dans celui de « plus et mieux d'école » en donnant aux établissements les moyens en terme de structures pour revoir en profondeur les conditions d'études des élèves (effectifs allégés, classes dédoublées quand c'est nécessaire, locaux spacieux, de qualité et bien équipés, ateliers variés ...). Porter la scolarité obligatoire à 18 ans permettrait par ailleurs de desserrer les contraintes en donnant plus de temps aux jeunes pour s'approprier une culture commune ambitieuse.

Il s'agit aussi d'améliorer leur encadrement en dehors de la classe, notamment par des équipes de vie scolaire plus « étoffées » au collège et au lycée. Cela implique un renforcement de la formation des enseignants et de l'ensemble des personnels, à l'opposé de ce qui se met en place actuellement.

Le personnel surveillant dans l'éducation nationale



Les auxiliaires de vie scolaire, créés en 2003 par Luc Ferry, sont notamment destinés à remplacer les maîtres d'internat et les surveillants d'externat.

source : Tableaux statistiques de l'éducation nationale

La place des enseignants et de l'ensemble des personnels dans ce débat

Si l'ensemble des problèmes abordés ci-dessus doivent avoir comme objectif essentiel la réussite de tous les élèves, il est néanmoins légitime et indispensable que les propositions qui émaneront du débat contribuent à l'amélioration des conditions de travail des enseignants et de l'ensemble des personnels des écoles, collèges et lycées. Quel avenir aurait une modification des rythmes scolaires qui se ferait contre la volonté et l'intérêt des personnels ?

Pour la FSU et ses syndicats, il serait totalement inacceptable d'alourdir une charge de travail déjà très importante, à travers une révision des services à la hausse. Réduire la durée des vacances, notamment d'été, ne serait pas acceptable si cela devait se traduire par une augmentation des services des personnels.

L'expérimentation « 1 » « cours le matin, sport l'après-midi » une fausse bonne idée

Le « modèle Allemand » que Luc Châtel a décidé d'expérimenter dès cette rentrée dans 124 collèges, lycées et LP, alors même que la réflexion nationale sur les rythmes ne fait que commencer, n'est ni scientifiquement pertinent, ni pédagogiquement acceptable. Il est d'ailleurs contesté et remis en cause en Allemagne. L'expérimentation s'appuie sur une conception très hiérarchique des disciplines, et tend à repousser les enseignements artistiques et l'EPS à la périphérie, voire hors de l'école, tout en surchargeant les élèves le matin, au mépris des préconisations de beaucoup de chrono-biologistes. Ce n'est pas d'un tel rythme dont les élèves en difficulté ont besoin. La FSU dénonce cette fausse piste « poudre aux yeux » qui fait peser de lourdes menaces sur l'organisation des EPLE.

1 L'expérimentation est lancée pour une durée de trois ans et doit faire l'objet d'une évaluation. On voit mal comment elle pourrait « nourrir la conférence sur les rythmes scolaires » puisqu'il y a discordance entre la durée de l'expérimentation et le calendrier affiché de la conférence nationale

En conclusion

La FSU souhaite que la Conférence nationale sur les rythmes scolaires réaffirme comme première priorité la réussite de tous les élèves. Le prisme des rythmes ne doit pas être un alibi pour imposer des éléments de réforme ayant d'autres objectifs que celui-là. Des décisions qui n'amélioreraient les conditions d'étude que de certains élèves, sans viser la démocratisation de l'ensemble du système, seraient inacceptables.

Elle réaffirme fortement l'importance déterminante, au-delà de l'organisation du temps scolaire, de la qualité de celui-ci, notamment en termes de mise en activité des élèves.

La FSU souhaite également que la Conférence soit l'occasion d'entendre les personnels de l'éducation nationale, et particulièrement les enseignants des écoles, collèges, lycées et LP, dans leur revendication de meilleures conditions de travail et de meilleure formation à leurs métiers.

Il n'y aura pas de bonne proposition d'évolution de l'organisation de l'école qui jouerait les uns contre les autres à l'interne de la communauté éducative.